



De la traçabilité à la sécurité internationale

L'origine — Toute confiance commence par la connaissance de l'origine d'un actif, de son identité et de son parcours documentaire.

La responsabilité — Chaque acteur enrichit le dossier documentaire et assume la responsabilité des informations qu'il apporte.

La preuve — La traçabilité ne consiste pas seulement à suivre un objet ; elle permet de produire des preuves vérifiables à chaque étape de son cycle de vie .

L'enjeu — Une traçabilité gouvernée contribue à lutter contre les flux illicites et renforce la sécurité des chaînes d'approvisionnement.

La preuve fonde la confiance